

Sous le Haut Patronage de Son Excellence Le Président de la République Libanaise **Le Général Michel AOUN**





CAMPUS 2017 LIBAN INTERNATIONAL



PROGRAMME

CAMPUS LIBAN

LES AVOCATS
ARTISANS DE PROGRÈS
POUR LES ÉCONOMIES ET
LES DROITS HUMAINS

MAISON DE L'AVOCAT DE BEYROUTH





MARDI 9 MAI 2017

LES AVOCATS ARTISANS DE PROGRÈS POUR LES ÉCONOMIES

8H00-9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00-10H15 DISCOURS D'OUVERTURE

Allocution d'Antonio HACHEM, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beyrouth,

Président de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Beyrouth

Allocution de Dominique ATTIAS, Vice-Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris,

Présidente de la Commission Internationale

Allocution de Michel CARRIÉ, Chargé de la coopération juridique et judiciaire

de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F)

Allocution de Son Excellence Le Président de la République Libanaise Le Général Michel AOUN,

représenté par Son Excellence Selim JREISSATI, Ministre de la Justice du Liban

La cérémonie d'ouverture sera présentée par Joe Karam, Avocat au Barreau de Beyrouth

et Président de la Commission Internationale.

10H15-11H00 Pause-café

11H00-12H30 LES SPÉCIFICITÉS DU COMMERCE INTERNATIONAL DANS LA RÉGION

Modérateur : Amal HADDAD , Ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beyrouth

Les contrats de représentation exclusive

<u>Intervenants</u>:

Joe ZOGHEIB, Avocat au Barreau de Beyrouth Rani SADER, Avocat au Barreau de Beyrouth, Éditeur

Gaby TAMER, Président de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise

Le régime des sanctions internationales

<u>Intervenants</u>:

Ana ATALLAH, Avocat aux Barreaux de Paris et New York

Mayssam NOUEIRI, Magistrat, Directeur Général du Ministère de la Justice du Liban

12H30-14H00 *Déjeuner*

14H00-15H45 TRANSPARENCE ET COOPÉRATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE ET FISCALE

<u>Modérateur</u> : Selim JREISSATI, Ministre de la Justice du Liban, Professeur de Droit

Lutte contre la corruption et le blanchiment

Intervenant : Carol SABA, Avocat au Barreau de Paris,

Membre de la Commission Ouverte Internationale «Paris - Beyrouth»

La convention de coopération entre l'autorité des marchés financiers de France (AMF)

et l'autorité des marchés financiers du Liban (CMA)

Intervenant : Sami SALIBA, Vice-Président de l'autorité des marchés financiers (CMA)

 $Communication\ automatique\ d'informations\ bancaires$

Intervenant : Alain BIFANI, Directeur Général du Ministère des Finances

Limites des conventions fiscales

Intervenant: Wassim MANSOURI, Avocat au Barreau de Beyrouth, Professeur de Droit

15H45-16H00 Pause-café

16H0O-17H3O LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES

<u>Modérateur</u>: Jean EID, Président de chambre à la Cour de Cassation, Membre du Conseil Supérieur de la Magistrature-Beyrouth

Regards croisés Franco-Libanais en matière de médiation familiale

Intervenants :

Zeina KESROUANI, Avocat au Barreau de Beyrouth Karim NOUEIHED, Avocat au Barreau de Beyrouth

Carole PASCAREL, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil de l'Ordre

17H30-18H30 RÉFLEXION SUR LA DÉONTOLOGIE DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX : LA PLACE DES ORDRES ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Modérateur: Dominique ATTIAS, Vice-Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris,

Présidente de la Commission Internationale

<u>Intervenants</u>

François ROUX, Chef du bureau de la Défense du Tribunal Spécial pour le Liban, Avocat honoraire

Joe KARAM, Avocat au Barreau de Beyrouth et Président de la Commission Internationale,

intervenant pour la CIB

Laurent PETTITI, Président de la délégation permanente du CCBE

auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

20H00 Soirée offerte par l'Ambassade de France à la Résidence des Pins

MERCREDI 10 MAI 2017

LES AVOCATS ARTISANS DE PROGRÈS POUR LES DROITS HUMAINS

8H00-9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00-10H45 LES DROITS FONDAMENTAUX : PRINCIPES ET OPPOSABILITÉ

Modérateur : Nazih NAJJARI, Ambassadeur d'Egypte au Liban

Les principes au niveau international

<u>Intervenant</u> : Abdul Salam CHOUEIB, Avocat au Barreau de Beyrouth, Professeur de Droit et Responsable de la Commission des Libertés Publiques du Barreau de Beyrouth

L'opposabilité dans les pays arabes

Intervenant : Béchara TARABAY , Avocat au Barreau de Paris,

Responsable de la Commission Ouverte Internationale «Paris - Beyrouth»

L'applicabilité en Europe

 $\underline{Intervenant}: Laurent\ PETTITI,\ Président\ de\ la\ délégation\ permanente\ du\ CCBE$

auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

10H45-11H00 Pause-Café

11H00-12H30 LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Modérateur: Ibrahim NAJJAR, Ancien Ministre, Professeur de Droit, Avocat au Barreau de Beyrouth

La protection de la femme victime de violences : le rôle de l'Etat et des corps intermédiaires, les limites de l'évolution législative

<u>Intervenants</u> :

Nada DAKROUB, Présidente de l'Institut des Etudes Judiciaires et

Présidente de la Chambre d'Accusation de Beyrouth

Nadim ZOUEIN, Juge des référés de Beyrouth

Elisabeth MOIRON-BRAUD, Magistrate, Secrétaire Générale Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)

L'accompagnement et la protection des victimes - La prise en charge des auteurs

<u>Intervenant</u> :

My Kim YANG PAYA, Avocat au barreau de Paris, Secrétaire du Conseil de l'Ordre

12H30-14H00 *Déjeuner*

14H00-15H45 LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS

<u>Modérateur</u>: Dominique ATTIAS, Vice-Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris, Présidente de la Commission Internationale

Réfugiés et déplacés : une différence de statut non justifiée ?

Intervenant:

Antonio ABOU KASEM, Avocat au Barreau de Beyrouth

Les textes applicables

Intervenants:

Rachid DERBASS, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tripoli et Ancien ministre des Affaires Sociales durant le début de la crise Syrienne Abderrazak BOUDJELTI, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil de l'Ordre

La prise en charge du mineur délinquant ou en danger : le rôle des organismes et des avocats

Intervenants:

Fawzi KHAMIS, Ancien Juge des mineurs de Beyrouth, Procureur général près la Cour des Comptes Ziad KHALED, Avocat au Barreau de Beyrouth, Membre de la Commission d'aide légale

La spécificité de la prise en charge du mineur non accompagné

Intervenants:

Mona AFEICHE, Ancien Ministre, Avocat au Barreau de Beyrouth

Laurence TARTOUR, Avocat au Barreau de Paris

15H45-16H00 *Pause-Café*

16H00-17H30 LA PROBLÉMATIQUE DES FICHIERS

ET DE LA PROTECTION DES JUSTICIABLES

<u>Modérateur</u>: Fabrice DURAND, Magistrat, Attaché régional de coopération Justice, auprès de l'Ambassade de France en Jordanie

Intervenants

Alain WEBER, Avocat au Barreau de Paris Akram AZOURI, Avocat au Barreau de Beyrouth

17H30-18H00 RAP

RAPPORT DE SYNTHÈSE ET CLÔTURE

Laurence KIFFER, Avocat au Barreau de Paris, membre du Conseil de l'Ordre,

Secrétaire de la Commission Internationale

Joe KARAM, Avocat au Barreau de Beyrouth et Président de la Commission Internationale

Emmanuel BONNE, Ambassadeur de France au Liban

Dominique ATTIAS, Vice-Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris,

Présidente de la Commission Internationale

Antonio HACHEM, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beyrouth, Président de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Beyrouth

20H30 Soirée offerte par le Barreau de Beyrouth



Traduction simultanée Français / Arabe - Arabe / Français

La participation au Campus Liban est validée au titre de la formation continue obligatoire de l'Ordre des avocats de Paris (14h)

Les conférences auront lieu à la Maison de l'Avocat de Beyrouth, Palais de Justice, Al Mathaf, Beyrouth













